

Titularisation et révision de l'évaluation 24 septembre 2015

Déclaration liminaire CAPN Agents techniques

C'est désormais une tradition bien établie chez les ministres socialistes d'aller se faire applaudir l'été par les patrons du MEDEF ; et cette année c'était le tour de notre fringant ministre de l'économie.

Un honneur bien mérité par celui qui est en si peu de temps devenu le favori des médias : brillant, fougueux, iconoclaste, novateur,... les qualificatifs ne manquent pas.

Qu'on nous taxe de parti-pris mais la vérité nous oblige à dire qu'avec sa proposition voilée d'en finir avec les 35h, M. Macron n'a remporté qu'un succès mitigé. C'est que le MEDEF voit plus loin : La fin des 35h remettrait la France dans la course avec nos voisins immédiats, mais l'Europe aujourd'hui c'est plus et plus loin que l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne. Avec l'arrivée des polonais, des roumains, des hongrois et la directive européenne sur les travailleurs détachés, le principe de réalité force à constater que les 40h obtenues en 1936 sont un vrai frein à l'emploi. Dans une optique patronale visionnaire tout en étant pragmatique, en tenant compte de la mondialisation et des bas salaires chinois alors c'est la journée de 10h obtenue en 1848 qui pose un problème à l'embauche.

Encore un effort et face à la main d'œuvre pakistanaise ou bangladaise quasiment réduite en esclavage, le retour au servage d'avant 1789 serait une bonne solution pour le plein emploi.

On le voit, il reste du grain à moudre pour les futurs invités des patrons qui en attendant, se demandent s'ils seraient bon de s'interroger sur l'opportunité de commencer à réfléchir sur l'éventualité de penser à envisager de créer le 1^{er} de ce million d'emplois promis en échange des 40 milliards de cadeaux fiscaux.

Enfin ; en attendant cette manne n'est pas perdue puisque c'est dans cette étoffe que sont taillés les fameux parachutes dorés à 14 millions d'euros que nos patrons n'envisagent pas de supprimer.

Cet été encore, précisément le 13 juillet, l'Europe a sombré « dans les eaux glaciales du calcul égoïste » dont parlait Karl Marx ; il s'agissait de secourir économiquement un pays frère et on a choisi de punir un peuple qui refusait la politique d'austérité imposée par Bruxelles.

Héritiers des visionnaires fondateurs de l'idée européenne, les petits épiciers qui sont aujourd'hui aux commandes, quand ils lèvent le nez de leurs livres de comptes, livrent leurs pensées politiques en de fortes maximes du genre : « les bons comptes font les bons amis » ou « qui paye ses dettes s'enrichit ». On plane dans les hautes sphères.



Montreuil 29/09/2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
- 93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

Au cours de la crise grecque, bien des masques sont tombés et l'Europe s'est trouvée un nouveau gendarme autoproclamé.

Face aux grecs qui refusaient la punition, il était important de faire respecter le « théorème de Junker : Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens » (le figaro 29/01/2015 cité dans le monde diplomatique).

Des propos repris mots pour mots par le ministre des finances allemand Wolfgang Schauble lors des négociations qui ont vu le triomphe d'une nouvelle idéologie : l'ordolibéralisme hostile à toutes perspectives progressistes.

Confrontés à un tel déni démocratique, un tel cynisme, nous voulons rappeler avec les Grecs, avec les Espagnols de Podemos et avec les électeurs anglais qui se sont mobilisés contre l'austérité que ce monde qu'ils veulent nous imposer : notre affaire, c'est de ne jamais renoncer à lutter pour essayer de le rendre meilleur pour tous ceux qui l'habitent.

Concernant cette CAP où nous accueillons des agents berkanis titularisés, nous nous réjouissons pour ces collègues qui échappent à la précarité et profitons de cette occasion pour rappeler notre attachement inconditionnel au statut de la fonction publique. Ce statut a été mis à mal récemment dans les propos volontairement provocateurs d'un ministre qui se veut « moderne » mais aussi dans notre quotidien au travail.

Au travail, nous constatons que dans nombre de directions, des tâches techniques sont encore effectuées par des agents administratifs en totale contradiction avec les doctrines d'emplois. Dans le même temps, des tâches qui incombait aux agents techniques sont transférées au privé (petits travaux sur les sites, livraison des comptes de gestion à la chambre régionale des comptes...), confiées à des plates-formes (mise sous plis du courrier par plate-forme clic ESI...) et supprimés (non remplacement d'un agent technique au Mirail à

Toulouse malgré le besoin et la demande des agents exprimée dans la pétition remise ce jour).

C'est cet état d'esprit qui nous anime et qui nous amène au boycott de certaines CAP.

Nous ne pensons pas que notre rôle de représentant syndical nous oblige à cautionner des décisions que nous jugeons injustifiées. Quand la seule façon de marquer notre désaccord est de quitter la salle, nous le faisons et le ferons encore.

En effet, malgré l'incompréhension d'une autre organisation syndicale et dans le cadre budgétaire prévu par le ministère, **les élus de la CGT Finances Publiques demandent à la DGFIP une nouvelle CAP afin de promouvoir, au titre de l'année 2015, les agents techniques de 2ème classe qui remplissent les conditions statutaires requises.**

Cela, à la suite des 22 agents promus en premier lieu et qui remplissaient les conditions statutaires et les conditions utiles.

De même, lors de la dernière CAP de titularisation, le traitement de plusieurs agents n'a pas été conforme aux engagements de la DG concernant les instances représentatives et les décisions actées en groupe de travail.

Pour résumer, si nous actons bien collectivement des décisions lors des groupes de travail, il ne faut pas que la direction les utilise comme des contraintes néfastes à l'intérêt très spécifique de certains agents ou les oublie dès lors qu'elles serviraient trop l'intérêt des agents !?

Pour cette CAP de recours en notation, sommes-nous donc dans une instance où tout est décidé à l'avance et notamment la non-utilisation de l'enveloppe capital/ mois disponible, même pour les agents techniques méritants ?

Lionel PILET – Gilbert SOTTIL - Cédric PERDIGON – Olivier BOUTARIN- David DAKICHE

**LE 8 OCTOBRE, TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS!**